

MAIRIE DE CHATENROY 77167

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	11
Majorité absolue	6

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
08 octobre 2014

**Mercredi 15 octobre 2014
20h00**

Date d'affichage
20 octobre 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le Mercredi 15 octobre 2014 à 20h00.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait ajouter les points suivants à l'ordre du jour:

- *Taxe d'aménagement*

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette modification apportée à l'ordre du jour.

PRESENTS : *Monsieur Denis CELADON, Madame Évelyne BEAUVAIS, Madame Laurence PICOT, Monsieur Patrick VALEUR, Monsieur Jean-Claude BORLETEAU, Monsieur Éric MORVAN, Madame Magalie PANNESE, Monsieur Paul EMARD, Madame Isabelle BILAND-PERENNES*

EXCUSES :

ABSENTS : *Monsieur Simon THIERRY,*

POUVOIRS : *Madame Claudine CHATEIGNER à Madame Laurence PICOT*

SECRETAIRE

DE SEANCE : *Monsieur Jean-Claude BORLETEAU*

1°) Approbation du PV du 9 juillet 2014

Le procès verbal de la séance du 9 juillet 2014 est approuvé et signé par tous les membres présents.

2°) Convention déneigement

La commune a conclu avec le Conseil Général une convention, dans le cadre d'une coopération dans laquelle la commune s'est engagée à déneiger le réseau routier départemental dit de « désenclavement » lors d'importantes chutes de neige, le département mettant pour sa part à disposition une quantité de sel définie en fonction de l'importance de l'intervention.

Cette convention arrive à son terme et si la commune souhaite continuer ce partenariat il convient de signer à nouveau cette convention, reprenant les

mêmes conditions d'intervention que précédemment, pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de renouveler cette convention.

3°) Modification des délégués du Syndicat Intercommunal des Transports

Les réunions du Syndicat Intercommunal des Transports ayant lieu maintenant en semaine et non plus le samedi matin comme traditionnellement depuis des années, il convient de désigner de nouveaux délégués afin que la commune puisse être représentée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DESIGNE :

- Madame Claudine CHATEIGNER en remplacement de Madame Magalie PANNESE actuellement déléguée titulaire ;
- Monsieur Jean-Claude BORLETEAU en remplacement de Madame Claudine CHATEIGNER actuellement déléguée suppléante.

4°) Chemins ruraux

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il souhaite engager un travail sur les accotements de route et de largeur des chemins ruraux. Il souhaite faire un état des lieux actuel et le comparer avec ce qu'il en était au départ afin de vérifier que les distances réglementaires sont bien respectées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DONNE son accord pour lancer cette étude et CHARGE Monsieur le Maire de convoquer la Commission Chemins et Voirie à ce sujet.

5°) Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées

Sont désignés :

- Membre titulaire : Jean-Claude BORLETEAU
- Membre suppléant : Isabelle BILAND-PERENNES

6°) Comité urbanisme durable (point non suivi d'un vote)

Une réunion concernant le projet de réhabilitation de la ferme du 1 rue Grande a eu lieu mercredi 24 septembre en Mairie.

Plusieurs propositions n'ont pas été retenues comme par exemple la création d'un centre de télétravail.

Le projet s'est plutôt resserré autour de la création d'un gîte et/ou d'une salle communale.

Le Conseil Général de Seine et Marne devait participer à cet investissement mais ce financement est remis en cause du fait que l'étude est réalisée non pas par le Conseil Général (payant) mais gratuitement par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

7°) Taxe d'aménagement

La décision prise par la dernière délibération prise à ce sujet arrivant à son terme il convient de fixer à nouveau le taux de cette taxe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal DECIDE de ne pas modifier le taux à savoir 4 %.

Informations diverses

- Un point financier sur l'évolution des dépenses et recettes par rapport au budget prévisionnel est présenté par Monsieur le Maire ;

- Retour des délégués des commissions et syndicats :

* *Syndicat Intercommunal des Transports* : Isabelle BILAND-PERENNES présente à la dernière réunion a interpellé les membres du Syndicat au sujet du bus de ramassage scolaire du Collège Vasco de Gama du Mercredi Midi, celui-ci ne passant que 40 minutes après la fin des cours;

* *SIAEP* : les délégués rapportent que différents problèmes se posent pour le choix du nouveau délégataire.

* *Commission Tourisme de la CC du Pays de Nemours* : le Président a questionné les membres sur les projets concernant la ferme du 1 rue Grande. Les membres ont évoqués la possibilité d'un gîte équestre, ce dernier les a alors informé qu'un centre équestre allait ouvrir à Faÿ les Nemours ; Les totems vont être installés, devant l'église à Châtenoy ;

* *Syndicat des Ordures Ménagères* : Il est prévu de faire une nouvelle déchetterie mobile pour les déchets verts à Noisy s/ Ecole. Un terrain serait susceptible d'accueillir une nouvelle déchetterie à Rumont; Des habitants s'interrogent sur le fait de ne pas pouvoir se rendre à la déchetterie de Saint Pierre les Nemours. Monsieur le Maire expose que cette déchetterie n'est pas gérée par le même syndicat et que pour y adhérer la taxe d'ordures ménagères (à la charge des habitants) serait beaucoup plus élevée.

- Urbanisme, Loi ALUR : dans le cadre de cette loi la Direction Départementale des Territoires (DDT) n'instruira plus les dossiers d'urbanisme à compter du 1er juillet 2015, sauf exceptions. Dans ce contexte la CC du Pays de Nemours et le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français réfléchissent à la mise en place d'un service d'urbanisme mutualisé. La commune de Châtenoy fait partie de ces exceptions puisque aucun document d'urbanisme n'existe sur la commune et qu'elle est régie par le Règlement National d'Urbanisme. Les autorisations continueront donc d'être délivrées au nom de l'Etat et les dossiers instruits par la DDT ;

- La secrétaire de Mairie sera en congés pendant le mois de novembre et sera remplacée ;

- L'enfouissement des réseaux vient d'être facturé pour un coût moins élevé que prévu;

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une partie du toit de la ferme du 1 rue Grande a besoin d'être réparé avant l'hiver ;

- Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a écrit à la Direction Départementale des Territoires afin d'obtenir réparation pour la dégradation de la voirie suite à la déviation mise en place lors des travaux à Aufferville ;

- Monsieur le Maire doit rencontrer Monsieur OUVRE concernant le terrain se trouvant le long de la ferme ;

-

Halloween est organisé par le Comité des Fêtes et comme traditionnellement suivra un apéritif offert par la commune ;

- EVA : la randonnée nocturne aura lieu le 13 décembre sur le thème du cirque ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h15

Châtenoy, le 20 octobre 2014

**Le Maire,
Denis CELADON**

